



Programme 2009-2013 du PDC Vr

Nos valeurs

Les êtres humains, hommes et femmes, et la communauté sont au centre de notre politique. Nous organisons la vie de la collectivité en nous fondant sur une conception chrétienne de la personne, de la famille et de la société, sans être liés à une confession. Le capital est au service des êtres humains et non l'inverse.

1. Dignité humaine

La dignité humaine est intangible, indivisible et sacrée. Nous voulons la défendre contre la violence étatique et privée. Nous refusons les injustices, les abus de pouvoir, les oppressions et toute déshumanisation. Nous défendons avec force les valeurs humanistes d'inspiration chrétienne.

2. Liberté et responsabilité

Nous respectons la liberté de chaque être humain. Dans aucune communauté, la liberté n'est illimitée. La liberté va de pair avec la responsabilité envers soi-même et envers autrui. Pour que chaque être humain puisse agir de manière libre et responsable, l'égalité des chances doit être une réalité.

3. Solidarité

Nous nous engageons pour que l'Etat, des institutions privées ou semi-étatiques fournissent aide et soutien aux individus, familles ou autres communautés, lorsqu'ils ne sont pas en mesure d'assumer leurs tâches et leurs responsabilités. Nous encourageons les initiatives destinées à leur faire retrouver leur indépendance économique et sociale.

4. Communauté et bien-être commun

Nous renforçons les diverses communautés de notre pays : associations, communautés religieuses, communes, ... et en particulier les familles. Elles cimentent notre société et constituent la base du développement de chacun. Nous refusons que des solutions échouent en raison d'intérêts particuliers, aux dépens du bien-être commun.

5. Subsidiarité

Nous soutenons les institutions privées et semi-étatiques, les individus, les familles ou les autres communautés qui ne peuvent s'assumer, par le biais des pouvoirs publics.

6. Qualité de vie et durabilité

Nous nous engageons pour une protection durable de notre espace vital, le respect des ressources de la nature et de notre société ainsi que la qualité de vie des générations futures.

7. Démocratie et Etat de droit

Nous protégeons la démocratie et l'Etat de droit qui constituent des piliers indispensables de la communauté suisse. Nous garantissons le droit à la liberté d'expression, à la sécurité, à l'égalité des droits ainsi qu'à la protection contre l'arbitraire et la discrimination.

8. Valeurs familiales

Nous prônons une politique familiale cohérente et tournée vers l'avenir. Nous reconnaissons la famille comme une institution sociale irremplaçable et inscrite dans la nature humaine. La famille est la première responsable de l'éducation et du bien-être des enfants. Nous voulons préserver ce lieu privilégié d'échange, de partage et de transmission des valeurs essentielles de la vie en société.

Nos objectifs

Par notre politique, nous apportons des solutions équilibrées et faisons progresser notre canton. Nous nous considérons comme une force favorable à l'économie et socialement responsable. Nos réformes reposent sur un débat de fond, sur un principe libéral et social et visent à organiser notre vie en commun tout en respectant l'initiative individuelle.

1. Economie de marché libérale et sociale

Nous luttons pour une économie de marché libérale, sociale et durable. Notre Etat et les partenaires sociaux créent les conditions nécessaires à la croissance économique. Les entreprises et les initiatives privées oeuvrent à la croissance. Une économie dynamique constitue la meilleure garantie pour le plein emploi. Elle permet d'offrir des formes de travail favorables aux familles et d'assurer la pérennité de notre système social. Nous visons une croissance soutenue qui constitue la clé de voûte d'un Etat dynamique. A cet égard, l'esprit d'entreprise doit concourir au bien de la collectivité. Nous veillons à ce que le développement économique soit au service des êtres humains. L'économie n'est pas un but en soi mais un moyen de promouvoir le bien-être commun. Nous combattons les distorsions du marché et soutenons une concurrence loyale.

2. Familles fortes

La famille est une communauté de vie avec des enfants, dans laquelle les parents portent la responsabilité du bien-être et du développement des enfants. Au sein de la famille, les enfants apprennent le sens de la responsabilité, de la solidarité et du respect des autres. Ainsi, ils portent ces valeurs dans la communauté suisse. Nous nous engageons pour les enfants et les familles. Comme l'être humain est au centre de notre action, les familles nous tiennent tout particulièrement à coeur. Elles donnent un sentiment de sécurité et transmettent des valeurs fondamentales telles que la responsabilité, la solidarité et le sens de la communauté. Dans la communauté familiale, les enfants se développent et deviennent des personnes autonomes. La famille est la « cellule de base » de la communauté. Nous soutenons enfants, parents et grands-parents par un réseau social fort et des offres en matière de garde des enfants, de formation et de loisirs. Nous favorisons la cohésion entre

les générations. Les enfants ne doivent pas constituer un risque de pauvreté ; nous les soutenons quel que soit le modèle familial.

3. Sécurité sociale

Nous garantissons la pérennité de notre système social. Une société à visage humain doit vivre dans un climat social sain. Nous nous opposons aussi bien aux programmes globaux de démantèlement qu'à des projets d'extension qui ne peuvent être financés. Nous voulons, à l'avenir aussi, que la population ait la certitude que l'Etat puisse lui garantir une existence digne durant les phases critiques de la vie. Notre politique sociale soutient tous ceux qui ne peuvent faire face par eux-mêmes aux aléas de la vie. Nous les incitons à affronter la vie, si possible, sans l'aide de l'Etat. Nous nous opposons à une politique sociale favorisant l'absence de responsabilité individuelle et le manque d'initiative.

4. Système de formation performant

Nous voulons un système de formation et de recherche ouvert, efficient, orienté vers la performance et garantissant l'égalité des chances. La formation, de l'école primaire aux hautes écoles, sert à transmettre savoir et valeurs et est une plus-value pour notre économie. Le manque de formation constitue un risque de pauvreté. Nous voulons améliorer l'accès à la formation. La formation et la recherche sont des tâches privées et publiques essentielles. Nous construisons un système de formation professionnelle basé sur une formation pratique et théorique, répondant aux besoins des entreprises. La formation professionnelle, les gymnases, les hautes écoles spécialisées et les universités sont autant de voies différentes qu'il s'agit de promouvoir équitablement pour l'ensemble des jeunes.

5. Classe moyenne forte

La classe moyenne est la couche sociale qui peut en principe subvenir à ses besoins par ses propres moyens et dont la capacité financière permet de choisir librement son mode de vie, notamment en matière de formation, de loisirs et de prestations sociales. Nous renforçons la classe moyenne. Nous nous engageons afin qu'elle ne soit pas pénalisée par des impôts et des charges sociales excessives. Nous offrons aussi des perspectives aux personnes issues des couches sociales les plus faibles pour que la classe moyenne s'élargisse par le bas. Nous soutenons les plus faibles par un système de formation de qualité et mettons en place des incitations et des structures afin qu'ils puissent se libérer de la pauvreté et de l'aide sociale.

6. PME performantes

Par notre action politique, nous renforçons les petites et moyennes entreprises (PME). Elles sont la colonne vertébrale de notre économie et elles résistent le mieux en temps de crise. Les PME sont aussi le fondement d'un développement durable. Nous soutenons les PME dans l'accomplissement de leurs tâches importantes en matière de formation. Nous réduisons leurs charges administratives et nous nous engageons pour la mise en place de conditions-cadres favorables aux PME. Nous encourageons le transfert de technologies et soutenons une politique fiscale équitable pour les PME. Nous favorisons les activités indépendantes et contribuons ainsi à la création de nouvelles PME.

7. Protection de l'environnement

Nous protégeons l'environnement et les ressources naturelles. Les idées directrices de notre politique environnementale sont : la responsabilisation du consommateur, des incitations et non des interdictions, des règles simples et non un imbroglio de directives. Nous améliorons

la qualité de vie de notre population sans compromettre les perspectives des générations futures.

Nos actions

Famille

Objectif : Donner les moyens aux familles de rester le noyau de la société, principal lieu de transmission des valeurs et berceau de l'éducation

Mettre en œuvre l'article constitutionnel cantonal sur la protection de la famille lors de tout travail législatif.

Soutenir, selon les besoins, les mesures visant à faciliter la conciliation de la vie familiale et des activités professionnelles (harmonisation des horaires scolaires, horaire continu, travail à temps partiel, crèches, UAPE, ...).

Faciliter la réinsertion professionnelle après la période d'éducation des enfants notamment en appuyant des actions de maintien des compétences professionnelles.

Reconnaître l'importance du rôle éducatif des parents qui restent à domicile.

Favoriser les tarifs préférentiels pour les familles (manifestations culturelles, sportives, remontées mécaniques, ...).

Soutenir les familles en difficulté (précarité, violence conjugale, grossesse non désirée, ...), notamment par la création ou le maintien de structures appropriées.

Maintenir l'objectif de l'abstinence dans la politique de la drogue et combattre toute banalisation des drogues.

Reconnaître le rôle social joué par les grands-parents et l'importance de la solidarité intergénérationnelle.

Permettre aux aînés et aux personnes en situation de handicap de rester chez eux le plus longtemps possible et lorsque cela n'est pas ou plus faisable, leur assurer une prise en charge de qualité.

Encourager et valoriser le bénévolat sous toutes ses formes.

Soutenir les enfants ainsi qu'une répartition équitable des droits et des devoirs envers ceux-ci lors de séparations et de divorces.

Formation

Objectif : Offrir une formation de base solide et une formation secondaire, tertiaire et continue diversifiée et de qualité

Maintenir notre niveau d'enseignement actuel, en particulier dans les compétences de base (lire, écrire, compter).

Mettre en œuvre le nouveau cycle d'orientation visant à mieux orienter les jeunes.

Poursuivre le développement de l'enseignement de la deuxième langue cantonale puis de l'anglais dès l'école obligatoire.

Maintenir un enseignement religieux et de culture judéo-chrétienne en collaboration avec les Eglises, dans le respect des consciences et le souci d'ouverture à l'autre.

Faciliter la mobilité des élèves dans toute la Suisse et à l'étranger, notamment par la mise en œuvre du concordat Harmos.

Maintenir et développer les Hautes écoles en Valais en synergie avec le tissu socio-économique et dans le cadre de la coopération intercantonale.

Faciliter l'accès à la formation continue et la renforcer.

Soutenir le personnel enseignant notamment par la création d'un véritable statut déterminant ses devoirs et ses droits.

Favoriser les entreprises formatrices dans les adjudications publiques.

Appuyer les associations professionnelles dans la promotion de formations spécifiques au canton du Valais.

Favoriser l'apprentissage des langues utiles à l'économie touristique locale ou cantonale.

Energie - Environnement

Objectif : Défendre les intérêts du Valais dans le domaine énergétique en définissant les principaux axes d'une politique cantonale de l'énergie

Positionner le Valais comme référence dans le domaine énergétique.

Développer la production d'énergie et de chaleur renouvelables (hydraulique, bois, solaire, incinération des déchets, ...).

Utiliser le potentiel énergétique du Rhône dans le cadre de la 3^{ème} correction.

Préparer le retour en mains valaisannes des outils de gestion des ressources en eau et en électricité.

Inciter à une péréquation des ressources issues des droits de retour entre communes productrices et communes consommatrices.

Viser le regroupement des gestionnaires de réseau de distribution d'électricité.

Promouvoir les collaborations intercommunales pour développer efficacement la production énergétique respectueuse de l'environnement.

Analyser tout projet sous l'angle du développement durable.

Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments anciens et nouveaux, notamment en soutenant les efforts d'isolation lors de constructions ou de réfections.

Rester ouverts aux autres modes de production d'énergie et de chaleur comme solution transitoire.

Soutenir le développement de projets en matière d'écologie industrielle.

Favoriser la prise de participation des collectivités publiques valaisannes dans tout nouveau projet de production d'énergie renouvelable.

Mobilité - Equipement

Objectif : Assurer la mobilité et la communication sur l'ensemble du canton

Planifier les infrastructures en fonction des exigences de la vie en famille (éclairage, réseau routier, places de jeux, ...).

Pousser au percement et à l'équipement complets du deuxième tube du Lötschberg.

Favoriser une mobilité moins polluante, notamment par l'amélioration de l'offre de transports publics (qualité, coordination des horaires, prix, ...).

Soutenir la mise en place d'une communauté tarifaire cantonale.

Encourager le covoiturage.

Achever la réalisation de l'autoroute A9.

Maintenir et améliorer les voies de communication.

Assurer un service public universel sur l'ensemble du canton en particulier dans le domaine de la poste, des télécommunications et de l'internet.

Sécurité

Objectif : Assurer la sécurité des personnes et des biens

Poursuivre les efforts en matière d'éducation et de prévention en particulier dans la lutte contre les incivilités.

Veiller à une police de proximité et renforcer les mesures de surveillance dans les lieux publics sensibles, notamment à l'aide de caméras.

Inciter chaque commune à se doter de forces de police adaptées à leurs besoins et encourager les collaborations intercommunales.

Mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les dangers naturels et limiter au maximum leur impact sur les personnes et les biens.

Santé - Social

Objectif : Garantir la qualité des soins et des prestations sociales et leur accessibilité pour tous

Favoriser le maintien de médecins généralistes dans les régions périphériques.

Consolider le RSV en poursuivant les réformes en cours afin de maintenir et de créer des centres de compétences efficaces et en poursuivant la politique de coopération avec les centres universitaires.

Maintenir en Valais des coûts de la santé raisonnables et donc des primes d'assurance-maladie acceptables.

Favoriser des actions coordonnées de prévention contre les maladies de civilisation (stress, obésité, ...).

Soutenir la prévention et la lutte contre le tabagisme, l'abus d'alcool et l'usage des drogues, en particulier chez les jeunes notamment par l'intermédiaire des clubs sportifs ou culturels.

Soutenir l'aide à l'intégration et à la reconnaissance sociale des personnes en situation de handicap.

Pousser à la transparence du fonctionnement financier des caisses maladie.

Favoriser le développement d'une carte santé, en respectant les droits du patient et la confidentialité des données.

Soutenir l'aide à la réinsertion des personnes en difficulté.

Intégration

Objectif : Favoriser une vie commune harmonieuse de toutes les cultures

Soutenir les communes dans leurs actions d'intégration des étrangers, notamment pour l'apprentissage de la langue locale.

Encourager les collaborations avec les associations étrangères.

Favoriser les échanges et l'entraide entre les familles étrangères et les communautés locales.

Sanctionner les comportements inadaptés.

Développement économique

Objectif : Soutenir les entreprises existantes et favoriser les implantations de nouvelles entreprises

Concrétiser enfin l'allègement administratif pour les entreprises et les citoyens dans tous les domaines de l'action étatique.

Favoriser la diversification du tissu économique valaisan en s'appuyant sur les compétences présentes dans le canton notamment en exploitant les synergies entre instituts, HES et industrie (stratégie the Ark).

Alléger les tâches freinant les entreprises formatrices (pas de taxe sur l'apprentissage, moins de formalités administratives, ...).

Encourager les réseaux d'entreprises formatrices.

Soutenir les start up, en particulier dans les domaines de compétences du Valais (chimie, énergie, informatique, ...).

Appuyer le développement de la marque Valais.

Faciliter l'accès à l'emploi des plus de 50 ans, notamment en limitant l'augmentation de la cotisation LPP liée à l'âge.

Soutenir les initiatives locales visant à garantir un approvisionnement de proximité dans les villages.

Mettre en œuvre des instruments de promotion économique (aides financières, appui au transfert technologique) constamment adaptés aux besoins des entreprises.

Favoriser la conciliation entre développement économique et développement territorial.

Tourisme

Objectif : Encourager le développement d'un tourisme misant sur la qualité

Mettre en œuvre la nouvelle loi sur le tourisme en veillant au maintien des avantages simultanés des structures de proximité et d'une centralisation de la promotion.

Favoriser le développement du trafic civil de l'aéroport de Sion tout en réduisant au maximum les nuisances sonores.

Agriculture

Objectif : Encourager le développement d'une agriculture misant sur la qualité et la diversification des activités

Promouvoir des produits de haute qualité.

Inciter à une diversification des activités des agriculteurs (agritourisme, ...).

Favoriser une agriculture de proximité pour les produits indigènes directement du producteur au consommateur par la formation des producteurs aux techniques de vente moderne et par des actions publicitaires coordonnées avec les instances de promotion touristique.

Inciter à une rationalisation des moyens et des processus de production (mise en commun de matériel, de compétences, ...).

Limiter l'impact sur le territoire de la 3^{ème} correction du Rhône en privilégiant les aspects sécuritaires et en maintenant, dans la mesure du possible, les surfaces agricoles.

Défendre les paiements directs à la surface.

Valoriser les produits authentiques, AOC et ceux issus de la production biologique et soutenir leur promotion comme produits d'appel permettant d'écouler la production agricole générale.

Accroître les compétences des interprofessions dans la gestion de ces produits.

Finances - Fiscalité

Objectif : Maintenir une charge fiscale acceptable pour chacun.

Alléger la charge fiscale des familles, de la classe moyenne et des entreprises.

Favoriser les investissements susceptibles de développer de nouvelles activités notamment par des exonérations fiscales.

Limiter les effets de la crise financière sur les finances publiques.

Institutions

Objectif : optimiser la gestion des affaires publiques au niveau cantonal et communal

Développer les collaborations intercommunales, en particulier dans le cadre des projets d'agglomérations.

Favoriser les fusions de communes selon des critères clairs afin d'atteindre une taille critique.

Assurer une mise en œuvre de la RPT en appliquant le principe de la subsidiarité et de la responsabilité vis-à-vis des communes.

Sport - Culture

Objectif : Encourager les activités sportives et culturelles tant au niveau populaire que pour l'élite

Mettre en œuvre une loi sur le sport

Développer les filières de formation sportives et culturelles en collaboration avec les structures publiques et privées.

Soutenir les grandes manifestations culturelles et sportives avec un souci de transparence dans leur conduite et leur financement.

Défendre les compétences cantonales en matière de loteries afin de pouvoir toujours compter à l'avenir sur le soutien de la Loterie Romande.

Créer un passeport permettant de remplacer le sport durant la formation professionnelle par une activité sportive dans le cadre privé en échange d'un soutien financier.